

Evaluation externe du « Programme d'actions structurées des acteurs de la lutte contre la désertification » (PASS-LCD) - Phase 1

Synthèse du rapport d'évaluation

1. Introduction



Cette synthèse présente les principaux enseignements de l'évaluation externe de la première phase (2023-2026) du **Programme d'actions structurées des acteurs de la lutte contre la désertification (PASS-LCD)**, réalisée par SalvaTerra à la demande du Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI). Elle restitue les principaux constats, analyses et recommandations formulées par les évaluateurs. Les éléments présentés relèvent de la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions du CARI, de ses partenaires ou de l'Agence française de développement (AFD).

1.1. Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation poursuit 4 objectifs :



Apprentissage
Documenter les progrès et enseignements de la première phase



Redevabilité
Rendre compte des résultats à ses bailleurs de fonds.



Aide à la décision
Formuler des recommandations pour les phases suivantes



Valorisation
Analyser la pertinence du modèle de collaboration pour influencer les politiques publiques

L'évaluation couvre les activités mises en œuvre par le CARI et le Groupe de travail désertifications (GTD) en France et à l'international et par ENDA Pronat au Sénégal. Elle interroge également la contribution volontaire des plateformes sahéliennes du Réseau Sahel désertification (ReSaD) aux actions menées dans leurs pays respectifs (Burkina Faso, Mali, Niger).

L'évaluation couvre la période de mise en œuvre de la première phase du projet jusqu'au 30 juin 2026, soit deux mois avant la clôture du projet.

1.2. Méthodologie

L'évaluation s'aligne sur les **trois domaines d'évaluation** définis par le CARI, chacun étant décliné en questions évaluatives et analysé au regard des critères du CAD/OCDE¹ :

- Domaine 1, lié à l'OS1, en lien avec le plaidoyer sur l'agroécologie ;
- Domaine 2, lié à l'OS2, en lien avec la prise en compte des OSC au sein de la GMV ;
- Domaine 3, transversal, lié à l'action au Sahel.

¹ Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). Six critères : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Compte tenu de la nature du programme, l'analyse privilégie une **approche par la contribution** plutôt que par l'attribution directe, afin d'apprécier dans quelle mesure le projet a contribué aux changements observés dans un contexte marqué par de multiples facteurs d'influence.

L'évaluation s'appuie sur une **triangulation de données** secondaires (revue documentaire) et primaires collectées entre avril et juin 2026 : entretiens semi-directifs, groupes de discussion, questionnaire en ligne et observations directes lors d'une mission terrain à Fatick (Sénégal) et des Journées de l'Agroécologie au Sénégal (JAES). Au total, **43 personnes ont été consultées**, représentant les équipes projet, les partenaires, des OSC bénéficiaires et des interlocuteurs institutionnels.

La principale limite de l'évaluation porte sur la faible représentativité des interlocuteurs institutionnels parmi les personnes interrogées. L'indisponibilité ou l'absence de réponse de plusieurs interlocuteurs clés a restreint la capacité à documenter les effets du plaidoyer auprès des institutions.

2. Présentation du projet PASS-LCD

2.1. Contexte et logique d'intervention

Le **PASS-LCD** s'inscrit dans une dynamique de long terme portée par le CARI et ses partenaires sahéliens. Ce programme est conçu sur neuf ans et structuré en trois phases triennales, dont la première arrive à sa fin (septembre 2023 – août 2026).

Le projet intervient dans une zone sahélienne confrontée à une multiplication des crises — aléas climatiques, instabilité politique, insécurité — qui affectent les ressources naturelles et les populations rurales. **L'agroécologie et la Grande Muraille Verte (GMV)** constituent deux cadres d'action majeurs pour renforcer la résilience des territoires, mais peinent encore à se traduire en politiques ambitieuses et actions coordonnées. Le renforcement de la participation de la société civile et du dialogue avec les pouvoirs publics apparaît dès lors comme un levier déterminant pour accélérer ces dynamiques.

Le PASS-LCD capitalise sur des projets sahéliens précédents portés par le CARI (ReSaD, FLEUVE, AVACLIM) qui ont contribué à structurer une voix commune de la société civile dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Désertification (CNULCD) et de l'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel (IGMV).

Le projet poursuit **deux objectifs spécifiques (OS)** :

- OS1 : Les politiques nationales s'emparent de l'agroécologie comme solution pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ;
- OS2 : La contribution des Organisations de la société civile (OSC) à la GMV est renforcée et valorisée.

Le programme s'appuie sur trois réseaux complémentaires : le GTD, animé par le CARI, qui porte le plaidoyer auprès de la CNULCD ; le ReSaD, qui fédère les plateformes nationales de la société civile sahélienne (SPONG au Burkina Faso, CNCOD au Niger et REFEDÉ au Mali) ; et la Dynamique pour la transition agroécologique au Sénégal (DyTAES), coordonnée par ENDA Pronat.

Le budget total du projet s'élève à **650 891€**, dont 400 000€ de cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD).

2.2. Montage partenarial

Le projet a été conçu dans une période de retrait de l'Aide publique au développement (APD) française au Sahel entre 2022 et 2023. Ce contexte a entraîné un allongement du cycle d'instruction, avec une signature de la convention AFD en mars 2024 après plusieurs révisions.

Initialement pensé pour une mise en œuvre en France, au Burkina Faso et au Niger, le projet a été progressivement réorienté vers la France et le Sénégal afin de s'adapter à l'évolution du contexte régional. Afin de préserver la dimension régionale du PASS-LCD, le CARI a mobilisé un financement complémentaire de la **Fondation de France**, permettant d'associer les plateformes du ReSaD (SPONG, CNCOD et REFEDE) aux activités du projet.

Sur le plan contractuel, le CARI est bénéficiaire de la subvention AFD et assure la coordination générale du projet. ENDA Pronat met en œuvre les activités au Sénégal dans le cadre d'une rétrocession de 44 530 €, tandis que chaque plateforme sahélienne bénéficie d'un appui de 5 000 € via les fonds de la Fondation de France. Sur le plan opérationnel, le CARI anime le GTD et les activités internationales, tandis qu'ENDA Pronat assure le pilotage des activités au Sénégal et le secrétariat de la DyTAES. Le SPONG, le CNCOD et le REFEDE sont responsables de la mise en œuvre des activités dans leurs pays respectifs (Burkina Faso, Niger et Mali).

Le pilotage du projet est assuré par un Comité de Suivi de la Mise en Œuvre (COSMO), réuni trois fois par an, qui associe l'ensemble des partenaires, y compris les plateformes sahéliennes. Ce dispositif a permis de maintenir une gouvernance partagée malgré les contraintes du contexte.

3. État de mise en œuvre du projet

3.1. Réalisations du projet

L'état de mise en œuvre est globalement satisfaisant, avec des avancées différenciées entre les deux axes :

OS1 – Plaidoyer pour l'agroécologie : le projet a principalement consisté à produire et diffuser des connaissances, à appuyer le dialogue politique au Sénégal via la DyTAES, à structurer et porter le plaidoyer à l'échelle internationale à travers le Sommet Désertif actions 2026 (Djerba, Tunisie). Les travaux menés ont permis de structurer des argumentaires sur l'agroécologie et la sécheresse, de caractériser les principaux collectifs sahéliens engagés sur cette thématique, et d'animer plusieurs espaces d'échanges avec des acteurs de la société civile et des décideurs.

Ces actions ont contribué à des avancées visibles :

- Prise en compte de l'agroécologie dans les positions défendues par l'Union européenne (UE) lors de la COP16 de la CNULCD, ainsi que dans les décisions adoptées à cette occasion ;
- Renforcement de la place de la DyTAES dans les débats publics au Sénégal. Elle a notamment contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale de transition agroécologique au Sénégal (SNTAES), adoptée en Conseil des ministres en juin 2026.

OS2 – Prise en compte des OSC dans la GMV : le projet a porté sur la capitalisation des expériences, la documentation de la contribution des OSC et l'amélioration de leur visibilité dans les débats sur la mise en œuvre, le suivi et la gouvernance de la GMV. Il a permis de mieux caractériser les apports des OSC, de produire des analyses sur les mécanismes de suivi et de favoriser des espaces d'échange entre OSC et institutions.

Les résultats sont plus limités, mais plusieurs avancées peuvent être soulignées :

- La reconnaissance du rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la GMV progresse, comme en témoigne la stratégie 2024-2034 de l'UA². Les OSC sont régulièrement invitées aux réunions régionales de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) et de l'Union africaine (UA).
- Le projet a également permis de poser des bases utiles pour une meilleure prise en compte de leurs contributions, notamment grâce à une étude dont les résultats n'ont pas encore été valorisés.
- Les progrès restent plus limités sur la formalisation de leur place dans la gouvernance de la GMV et sur leur accès effectif aux financements, ce qui montre que la dynamique engagée reste à consolider.

² UA, 2024. Stratégie de l'Initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union Africaine et Cadre Décennal de Mise en Œuvre : Renforcer la Restauration des Écosystèmes et la Résilience des Moyens de Subsistance (2024-2034), p37

3.2. Exécution financière

Le budget total de 650 891 € est consommé à 85 % à deux mois de la clôture, témoignant d'une bonne capacité d'exécution. La structure des coûts est caractéristique d'un projet de plaidoyer avec environ la moitié des dépenses correspondant à des frais de déplacements et un quart aux ressources humaines. La dynamique Désertif'actions représente à elle seule 39 % des coûts directs. Son financement repose sur 12 bailleurs différents, la contribution de l'AFD n'en représentant que 23 %, ce qui témoigne d'un fort effet levier.

La subvention AFD de 400 000 € (61,5 % du budget) est consommée à 74,5 %. Le projet a démontré une forte capacité de mobilisation de ressources privées complémentaires (passées de 4 % à 16 % du plan de financement), notamment pour pallier les contributions initialement attendues mais non mobilisées.

4. Résultats de l'évaluation

4.1. Domaine 1 – Plaidoyer pour l'agroécologie (OS1)

Le premier objectif spécifique du PASS-LCD visait à renforcer la reconnaissance de l'agroécologie auprès des décideurs et à favoriser son intégration dans les politiques publiques. Cet enjeu apparaît particulièrement pertinent dans un contexte marqué par la multiplication des crises climatiques et environnementales au Sahel et la nécessité de promouvoir des modèles agricoles plus durables.

Une stratégie partenariale solide, fondée sur des réseaux existants

L'évaluation conclut à un **bilan globalement très positif** de cette composante, qui apparaît comme la plus aboutie du PASS-LCD. La stratégie consistant à s'appuyer sur des réseaux préexistants (**DyTAES, ReSaD et GTD**) est jugée particulièrement pertinente. Elle ancre le plaidoyer dans les réalités locales, renforce la légitimité des messages portés auprès des décideurs et s'appuie sur un **capital de confiance** construit de longue date, qui dépasse le cadre contractuel du projet. La convergence de vision entre les partenaires sur la nécessité d'une transition agroécologique constitue un facteur déterminant de cette dynamique. L'implication active des plateformes du ReSaD, malgré l'absence de financement direct de l'AFD, illustre la solidité de ce partenariat et sa capacité à tenir dans un contexte sahélien dégradé.

Le projet a permis de **renforcer les capacités collectives de plaidoyer** en produisant des connaissances reconnues pour leur qualité, en consolidant les échanges entre réseaux et en multipliant les espaces de dialogue avec les décideurs. Les argumentaires sur l'agroécologie et la sécheresse, les travaux de capitalisation, les webinaires, les ateliers régionaux et les consultations menées dans le cadre de la DyTAES ont contribué à structurer un discours commun et à donner davantage de poids aux OSC sur ces enjeux.

Point fort : le projet s'appuie sur des réseaux déjà légitimes et renforce leur capacité à porter un plaidoyer commun, du niveau local jusqu'aux espaces internationaux.

Des contributions reconnues aux processus d'influence

Les résultats observés traduisent une **contribution réelle à des processus d'influence** déjà engagés. Au Sénégal, la DyTAES bénéficie d'une écoute croissante de la part des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement. Ses contributions ont alimenté l'élaboration de la **SNTAES** ainsi que la révision de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique (**LOASPH**). À l'échelle locale, plusieurs collectivités intègrent progressivement les principes de l'agroécologie dans leurs Plans communaux de développement (PCD) sous l'impulsion des DyTAEL et d'autres acteurs de la société civile.

Au niveau international, le GTD et ses partenaires ont contribué à porter des positions communes dans le cadre de la **CNULCD**. L'intégration de références explicites à l'agroécologie dans les décisions adoptées lors de la **COP16** figure parmi les résultats notables mis en évidence par l'évaluation, même si elle s'inscrit dans une dynamique plus large que le seul périmètre du PASS-LCD.

La dynamique **Désertif'actions** apparaît comme un élément structurant de cette stratégie d'influence. Elle permet d'articuler les dynamiques locales, nationales, régionales et internationales, de renforcer les capacités de plaidoyer des organisations participantes et de favoriser la construction de positions communes entre acteurs issus de contextes différents. Malgré son poids budgétaire important, ce dispositif est jugé cohérent au regard des effets obtenus en matière de mise en réseau, de production de connaissances et de plaidoyer multi-échelles.

Quelques limites sont néanmoins relevées. Les productions techniques, reconnues pour leur qualité, demeurent encore principalement mobilisées au sein du cercle des partenaires directs et gagneraient à être davantage diffusées auprès d'autres catégories d'acteurs. L'articulation entre les différentes échelles du plaidoyer reste également perfectible, afin de mieux relier les dynamiques territoriales aux espaces nationaux et internationaux de décision.

Point de vigilance : les acquis de cette composante reposent en grande partie sur des fonctions d'animation et de mise en réseau. Leur pérennité dépendra donc de la capacité à maintenir les espaces de dialogue, notamment la DyTAES et Désertif'actions, ainsi qu'à sécuriser les financements nécessaires à leur fonctionnement (qui dépassent le cadre du projet).

4.2. Domaine 2 – Prise en compte des OSC au sein de la GMV (OS2)

Le second objectif spécifique du PASS-LCD visait à renforcer et valoriser la contribution des OSC à la GMV. Cet enjeu apparaît particulièrement pertinent dans un contexte marqué par une **gouvernance fragmentée**, des **mécanismes de suivi encore insuffisants** et une **prise en compte limitée des contributions de la société civile** dans le pilotage de l'initiative.

Des efforts de documentation et de dialogue importants pour rendre visible la contribution des OSC.

Le principal acquis du projet réside dans le travail de production et de capitalisation de connaissances réalisé autour de la GMV. Les travaux conduits ont permis de caractériser 46 OSC sahéliennes engagées dans la mise en œuvre de la GMV et de mieux objectiver leur contribution aux objectifs de l'initiative. L'atelier régional organisé à Saly en octobre 2025 constitue à cet égard un moment structurant de la phase 1. Réunissant OSC et institutions publiques autour des enjeux de suivi et de valorisation des contributions de la société civile, il a permis de documenter plusieurs dizaines d'initiatives de terrain et d'alimenter une réflexion collective sur les mécanismes de suivi de la GMV. Les analyses produites à l'issue de ce processus mettent en évidence les limites des dispositifs actuels de suivi et proposent des pistes d'amélioration pour mieux intégrer les contributions des OSC dans le pilotage de l'initiative. Elles constituent aujourd'hui l'un des principaux acquis de capitalisation du projet et une base de travail importante pour les phases suivantes.

Des conditions préalables à une participation plus structurée à la gouvernance de la GMV

Le projet a également contribué à renforcer la présence des OSC dans plusieurs espaces de dialogue régionaux liés à la GMV et à alimenter une réflexion sur leurs modalités de représentation. Les représentants du ReSaD ont participé à différentes rencontres avec les instances de gouvernance de la GMV et des propositions de lignes directrices ont été élaborées afin de favoriser une participation plus organisée et plus pérenne de la société civile. Toutefois, les résultats observés demeurent encore intermédiaires. La participation des OSC reste largement dépendante d'invitations ponctuelles ou de mécanismes de cooptation, tandis que les propositions formulées n'ont pas encore été véritablement portées dans les espaces institutionnels concernés.

Des effets limités en termes de renforcement de l'accès aux financements pour les OSC

Les résultats apparaissent limités en matière de **renforcement de l'accès au financement des OSC**. Si le projet a contribué à diffuser des informations sur les opportunités de financement et à produire des ressources méthodologiques, seul un projet porté par une OSC a pu être documenté comme ayant obtenu un financement grâce à l'appui direct du PASS-LCD.

Les effets observés concernent donc davantage la structuration des connaissances et du dialogue que le renforcement effectif des capacités d'action des OSC.

Point de vigilance : Les acquis de cette composante constituent avant tout des fondations pour la suite du programme. Leur valorisation dépendra de la capacité du projet à opérationnaliser les productions engagées dans la phase 1 en engageant des actions concrètes à leur suite, en particulier :

- Les lignes directrices pour une représentation formalisée des OSC à la gouvernance de la GMV ;
- Les recommandations de l'étude sur la contribution des OSC à la GMV ;
- Le guide méthodologique pour la recherche de financement pour la gestion durable des terres.

4.3. Domaine 3 – Action au Sahel et dynamiques partenariales (transversal)

Le troisième domaine d'évaluation porte sur la capacité du PASS-LCD à maintenir des dynamiques de coopération, de plaidoyer et d'influence à l'échelle sahélienne. Cet enjeu apparaît particulièrement important dans un contexte régional marqué par l'instabilité politique et la réduction des espaces de coopération.

Un partenariat résilient dans un contexte régional fortement dégradé

Le principal enseignement de ce domaine réside dans la capacité du PASS-LCD à maintenir ses dynamiques de coopération et de plaidoyer malgré un contexte sahélien défavorable. La suspension de l'APD française dans plusieurs pays de la région a profondément modifié les modalités de mise en œuvre du programme et conduit à un recentrage progressif sur le Sénégal. Malgré ces évolutions, le projet est resté fidèle à sa volonté initiale de poursuivre les dynamiques régionales déjà engagées au Sahel.

Cette continuité repose en grande partie sur la **solidité du modèle partenarial** construit de longue date autour du ReSaD. Les plateformes sahéliennes - SPONG, CNCOD, REFEDE - ont poursuivi leur engagement malgré l'absence de financements de l'AFD, en mobilisant des ressources complémentaires, des contributions volontaires et leurs propres capacités d'organisation. Elles ont ainsi continué à participer aux espaces de gouvernance du projet, aux travaux de capitalisation et aux activités préparatoires de Désertif'actions, permettant de préserver une dynamique régionale active.

Le projet a également fait preuve d'une **forte agilité financière et opérationnelle**. La mobilisation de financements complémentaires, l'organisation d'ateliers régionaux au Sénégal permettant la participation des partenaires sahéliens et la mobilisation des plateformes sahéliennes dans la dynamique Désertif'actions ont permis de maintenir les principales fonctions du programme : coordination, animation des réseaux, plaidoyer, participation aux espaces internationaux et production de connaissances. Cette capacité d'adaptation a largement contribué à maintenir la dynamique régionale du PASS-LCD.

Enfin, l'un des acquis les plus significatifs concerne le **renforcement des capacités d'influence collective des plateformes sahéliennes**. Les échanges Sud-Sud, les ateliers régionaux et la dynamique Désertif'actions ont favorisé le partage d'expériences, la construction de positions communes et la reconnaissance progressive du ReSaD comme interlocuteur légitime dans les espaces régionaux et internationaux. Ces acquis témoignent d'un renforcement progressif de la place des plateformes sahéliennes dans les espaces de dialogue régionaux et internationaux.

Les effets de ces dynamiques sur les politiques publiques nationales (hors Sénégal) demeurent toutefois difficiles à documenter. Le niveau d'intervention du PASS-LCD au Burkina Faso, au Mali et au Niger, combiné à un suivi limité des effets dans ces pays, ne permet pas d'établir clairement sa contribution aux évolutions observées.

Point de vigilance : La résilience démontrée par le partenariat constitue l'un des principaux acquis du PASS-LCD. La pérennisation de cette dynamique passera toutefois par la consolidation des espaces de dialogue et d'apprentissage mutuel entre partenaires, un renforcement des passerelles entre les dynamiques nationales, régionales et internationales, ainsi qu'une meilleure documentation des effets du plaidoyer sur les politiques publiques nationales.

4.4. Synthèse des résultats par critère d'évaluation

Sur la base de l'analyse croisée des trois domaines, l'évaluation tire les conclusions suivantes par critère CAD/OCDE :

Echelle d'appréciation :	Insuffisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Bien	Très satisfaisant
---------------------------------	-------------	------------------	--------------	------	-------------------

Critère	Appréciation	Points forts (+)	Points de vigilance (-)
Pertinence	Bien	Forte adéquation avec les enjeux de lutte contre la désertification, de transition agroécologique et de gouvernance inclusive de la GMV. Ancrage dans des dynamiques déjà structurées et légitimes (ReSaD, DyTAES).	Certaines hypothèses de changement restent ambitieuses au regard des temporalités du plaidoyer. Participation inégale de certaines catégories d'acteurs, notamment les collectivités territoriales.
Cohérence	Bien	Bonne articulation avec les cadres politiques, les initiatives existantes et les espaces de plaidoyer aux différentes échelles. Convergence de vision entre les partenaires.	Articulation variable entre les niveaux national, régional et international. Passerelles entre les dynamiques agroécologie et GMV encore à consolider (notamment au Sénégal).
Efficacité	Satisfaisant	Réalisations globalement atteintes. Renforcement des réseaux, de la visibilité des OSC et des espaces de dialogue. Désertif'actions et la DyTAES ont joué un rôle de levier pour l'atteinte des résultats.	Résultats plus contrastés sur les changements institutionnels recherchés, notamment concernant la participation des OSC à la gouvernance de la GMV.
Efficience	Bien	Forte capacité d'adaptation face au contexte. Mutualisation des ressources et valorisation de réseaux préexistants. Désertif'actions a généré un effet levier important grâce aux cofinancements mobilisés.	Traçabilité limitée des contributions des partenaires sahéliens, rendant difficile l'appréciation du coût réel du dispositif. Certains résultats pourraient être davantage valorisés ou opérationnalisés au regard des ressources investies.
Impact	Peu satisfaisant	Contribution significative au renforcement de la reconnaissance de l'agroécologie, de la place des OSC dans les débats et de leur capacité d'influence (ex. SNTAES). Renforcement des capacités de représentation et de mise en réseau des acteurs.	Difficulté à documenter des impacts à l'échelle des politiques publiques, de la gouvernance de la GMV et des territoires dans la durée du projet - en cohérence avec la temporalité des changements visés.
Durabilité	Satisfaisant	Résilience du partenariat sahélien. Nombreux acquis en matière de capitalisation, de mise en réseau et de renforcement des capacités collectives. Ancrage solide de la DyTAES au Sénégal.	Pérennité de certains acquis encore conditionnée à leur institutionnalisation et à la capacité des réseaux à maintenir leurs dynamiques de coopération dans la durée.

5. Conclusions et recommandations

5.1. Conclusions générales

1

La première phase du PASS-LCD présente un bilan globalement positif.

Le programme a su produire des résultats tangibles là où il disposait d'alliances déjà constituées, d'une légitimité reconnue et d'espaces de dialogue actifs.

Les effets observés s'inscrivent dans des logiques de contribution à des dynamiques de long terme et multi-acteurs dans les domaines du plaidoyer et de l'influence politique.

La pertinence du projet apparaît forte au regard des enjeux de lutte contre la désertification et de transition agroécologique au Sahel.

2

Le plaidoyer pour l'agroécologie constitue la composante la plus aboutie du programme

Le projet a contribué à renforcer la crédibilité de l'agroécologie auprès des décideurs grâce à la production d'argumentaires solides, à l'animation d'espaces de dialogue et à l'articulation entre niveaux national, régional et international.

Au Sénégal, les travaux portés par la DyTAES ont alimenté plusieurs processus stratégiques, tandis qu'à l'international la dynamique Désertif'actions a renforcé la visibilité de ces enjeux dans les espaces de la CNULCD.

Les changements institutionnels observés restent encore progressifs, en cohérence avec les temporalités du plaidoyer. Les acquis de la phase 1 offrent néanmoins des bases solides pour la suite du programme.

3

La composante GMV (OS2) présente des résultats plus limités mais a posé des bases importantes pour les phases suivantes.

Le projet a permis de mieux documenter et valoriser la contribution des OSC à la GMV, notamment à travers les travaux de capitalisation réalisés et l'atelier régional de Saly.

Ces acquis constituent aujourd'hui une base solide pour poursuivre les réflexions engagées sur la place de la société civile dans la gouvernance de la GMV.

Les avancées observées restent encore limitées en matière d'institutionnalisation de la participation des OSC et de renforcement de leurs capacités de mobilisation de ressources.

4

La résilience du partenariat constitue l'un des principaux acquis de la phase 1.

L'apport transversal le plus marquant du programme réside dans la consolidation d'un collectif d'acteurs (CARI, ReSaD, GTD, ENDA Pronat/DyTAES) capable de porter une parole commune à plusieurs échelles et de maintenir des dynamiques de coopération malgré un environnement régional dégradé.

Cette résilience partenariale constitue un actif fondamental pour les phases suivantes, même si elle repose encore largement sur l'engagement volontaire des partenaires et demeure, à ce titre, un équilibre fragile.

5.2. Recommandations

L'évaluation distingue deux niveaux de recommandations : quatre axes opérationnels destinés au CARI et à ses partenaires de mise en œuvre, et un axe complémentaire destiné aux partenaires techniques et financiers. L'ensemble vise à consolider les acquis de la première phase, renforcer l'influence collective des réseaux et sécuriser les conditions de durabilité du programme.

Axes 1 à 4 : Recommandations adressées au CARI et à ses partenaires de mise en œuvre	
Axe 1 Plaidoyer pour l'agroécologie	→ Élaborer une stratégie de communication différenciée (OSC, producteurs, collectivités, décideurs) afin de renforcer l'appropriation des productions du projet. → Renforcer la pédagogie des mécanismes de plaidoyer international et la capacité des OSC à interpeller leurs points focaux nationaux. → Faire de Désertif'actions une plateforme permanente de veille, de suivi des engagements, de mise en réseau et d'apprentissage croisé. → Poursuivre l'appui à la DyTAES/DyTAEL au Sénégal et capitaliser sur l'expérience de territorialisation afin de favoriser son partage au sein des plateformes sahéliennes. → Clarifier le rôle des porte-paroles de l'agroécologie dans la stratégie d'influence du projet. → Définir, lorsque cela est pertinent, des objectifs explicites d'influence sur certains cadres politiques nationaux ou locaux.
Axe 2 Grande Muraille Verte	→ Porter les travaux réalisés sur les modalités de représentation des OSC dans les espaces institutionnels de la GMV → Renforcer les capacités des OSC en matière d'ingénierie financière, de mobilisation de ressources et d'accès aux mécanismes de financement → Opérationnaliser les recommandations du rapport portant sur la valorisation de la contribution des OSC à la GMV. → Renforcer les synergies entre la DyTAES et l'ASERGMV afin de rapprocher les agendas de plaidoyer et de favoriser des actions communes.
Axe 3 Partenariats et dynamique régionale	→ Valoriser les contributions volontaires des partenaires sahéliens en les chiffrant et en les incluant dans le chiffrage global du dispositif. → Renforcer l'articulation entre la DyTAES et le ReSaD, notamment en étudiant les modalités d'une intégration formelle du Sénégal au réseau. → Associer la DyTAES à la gouvernance du PASS-LCD afin de mieux refléter son rôle en tant que collectif multi-acteurs dans le projet. → Poursuivre la diversification des sources de financement, pour D'a et pour le projet, en particulier la mobilisation de ressources privées non restrictives au Sahel.
Axe 4 Partenariats sahéliens	→ Renforcer l'ancrage territorial des actions en associant les collectivités territoriales afin d'ancrer les acquis du plaidoyer dans les outils de planification territoriale. → Intégrer davantage les enjeux de genre et de jeunesse dans les dynamiques de réseau, de plaidoyer et de capitalisation. → Mettre en place un mécanisme de suivi des effets du projet dépassant les indicateurs du cadre logique, documentant notamment les changements observés dans les politiques, les dynamiques, et la contribution probable du projet à ces effets.
Axe 5 : Recommandations adressées aux partenaires techniques et financiers	
Axe 5 Durabilité et financement	→ Favoriser des modalités de financement plus flexibles, pluriannuelles et adaptées aux contextes instables, afin de maintenir les partenariats sahéliens et de soutenir les fonctions de réseau, de capitalisation et de plaidoyer sur le temps long. → Encourager la valorisation des contributions volontaires et des cofinancements mobilisés par les partenaires pour mieux apprécier le coût réel et l'efficacité du dispositif.